

Formation des enseignants : il est encore temps de préserver l'avenir !

Le Gouvernement a préparé des Décrets qui lui donnent les moyens juridiques de mettre en œuvre sa "réforme" de la formation des maîtres. Leur publication est imminente. Pourtant, sur le fond, cette "réforme" a suscité une opposition quasi unanime des instances universitaires, des organisations syndicales d'enseignants et d'étudiants, des associations professionnelles, des sociétés savantes, des mouvements pédagogiques, etc. Et quant à la méthode, les textes de ces Décrets ont été rédigés avant la fin des discussions engagées avec les syndicats dans les groupes de travail et alors même que la Commission de concertation présidée par MM. Marois et Filâtre avait à peine commencé ses travaux. C'est au point que la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et M. Filâtre, la Conférence des Directeurs d'IUFM (CDIUFM), la Conférence des Directeurs d'UFR de Sciences (CDUS), la Conférence des Directeurs d'UFR de Lettres (CDUL) ont dû décider de suspendre leur participation à cette Commission, acte inédit dans les relations entre le Gouvernement et l'Université au cours des dernières décennies.

Cette "réforme" aurait pour conséquences une dégradation de la qualification professionnelle des enseignants, une remise en cause du rôle des IUFM, une déstabilisation des équipes de formation, la mise en danger des recherches en didactique des disciplines, une fragilisation des masters recherche, etc. Elle ouvrirait la voie à un décrochage progressif des formations du 1er et du 2nd degrés. Elle rendrait plus difficile l'accès des étudiants les plus modestes au métier d'enseignant. De plus, les lauréats des concours de 2010 se verraient imposer un dispositif de formation dérogatoire qui ferait passer leur obligation de service à deux tiers de leur horaire, au lieu de 40 % aujourd'hui, ne laissant pas assez de temps pour une formation professionnelle sérieuse.

La qualité de la formation des maîtres est une condition décisive de la réussite des élèves à l'école, au collège et au lycée et, au bout du compte, un élément déterminant du développement de la société aux plans économique, scientifique, culturel et humain. C'est pourquoi nous nous adressons au Gouvernement de la façon la plus solennelle. Il ne peut pas avoir raison contre tous, il doit entendre les griefs des parties prenantes à l'égard de son projet. Il est encore temps de préserver l'avenir : nous lui demandons de suspendre durablement la publication des Décrets et de retirer la note du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, en date du 5 juin, qui anticipe l'application de cette "réforme". Nous lui demandons également de réunir les conditions d'une authentique concertation. Nous lui demandons enfin de maintenir le bénéfice des conditions actuelles de la formation pour les lauréats de 2010. En entendant ces demandes, le Gouvernement ferait preuve de sagesse et d'esprit de responsabilité. Il contribuerait à rendre possible une rentrée universitaire et scolaire dans un climat apaisé.

Coordination Nationale Formation des Enseignants (14 juin 2009)